



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE

DU 13 OCTOBRE 2015

Séance ordinaire du Conseil de cette Municipalité, tenue à la salle des délibérations, ce treizième jour d'octobre, de l'an deux mille quinze, à dix-neuf heures trente, sous la présidence de monsieur René Martineau.

SONT PRÉSENTS :	René	Martineau	Maire
	Mariette	Savard	Conseillère (1)
	Marcel	Masse	Conseiller (2)
	Jocelyne	Wheelhouse	Conseillère (4)
	Marcel	Bourassa	Conseiller (5)
	Réjean	Richard	Conseiller (6)

ABSENT :	Bertrand	Francoeur	Conseiller (3)
----------	----------	-----------	----------------

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Rachel Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

OUVERTURE La séance est ouverte à 19 h 30 par monsieur René Martineau, maire de La Motte.

15-10-107 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Richard, appuyé par monsieur Marcel Bourassa et unanimement résolu, que l'ordre du jour soit adopté tout en laissant l'item *affaires nouvelles* ouvert.

ADOPTÉE

15-10-108 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2015**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Masse, appuyé par monsieur Marcel Bourassa et unanimement résolu, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 septembre 2015 soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

DEMANDE DES COMITÉS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

15-10-109 **COMITÉ DU PÈRE NOËL – CONTRIBUTION FINANCIÈRE**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Richard, appuyé par madame Mariette Savard et unanimement résolu, d'autoriser le versement de deux cents dollars (200 \$) au Comité du père Noël en aide financière pour l'organisation de la Fête d'Halloween des enfants de La Motte qui aura lieu le 30 octobre prochain, telle qu'établie dans la politique d'aide aux organismes.

ADOPTÉE



INTERVENTIONS DU PUBLIC

Une période de temps est allouée aux interventions du public.

INFORMATIONS AVEC DÉCISION

FONDATION HOSPITALIÈRE D'AMOS INC. - CONTRIBUTION ANNUELLE

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la demande de contribution annuelle de la Fondation hospitalière d'Amos inc. La municipalité ne peut donner suite à cette demande, parce qu'elle ne cadre pas dans la politique d'aide aux organismes en vigueur.

COMPTES-RENDUS

COMPTE-RENDU DU MAIRE SUR LA DERNIÈRE RENCONTRE DE L'ASSEMBLÉE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC D'ABITIBI

Monsieur René Martineau, maire, nous informe que la prochaine rencontre des conseillers de comté sera le 28 octobre prochain et il y aura présentation des budgets.

Que l'ensemble des maires ont voté pour le maintien du CLD en place avec un remaniement en profondeur, qui est sujet à l'approbation du ministre.

Que le directeur général est en congé avec solde le temps qu'une enquête administrative soit réalisée.

VOIRIE

15-10-110

PROGRAMME DE TAXES SUR L'ESSENCE ET CONTRIBUTION DU QUÉBEC 2014-2018

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du *Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018*;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ par madame Jocelyne Wheelhouse, appuyé par monsieur Marcel Masse et unanimement résolu que :

La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

La municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;



La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmé dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

La municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

ADOPTÉE

15-10-111 **SUBVENTION AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER — VERSEMENT**

IL EST PROPOSÉ, par monsieur Réjean Richard, appuyé par monsieur Marcel Bourassa :

QUE la municipalité atteste que les travaux ont été réalisés en entier;

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux de changement de traverse de chemin et de ponceau, de rechargement en concassé et de drainage sur les chemins du Quai, Rivière-Cadillac, St-Luc, lac La Motte, Côte du Mille et du Portage; pour un montant total de trente mille dollars (30 000 \$), conformément aux stipulations du Ministère des Transports;

QUE les travaux exécutés en vertu des présentes dépenses ne font pas l'objet d'une autre subvention.

ADOPTÉE

URBANISME

DÉPÔT DU CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER, SUR LES PLANS D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE # 202

Le Conseil prend acte du dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter, Plans d'aménagement d'ensemble # 202.

AFFAIRES NOUVELLES

Monsieur Marcel Masse, demande des informations concernant le deuxième épandage d'abat-poussière sur le territoire.

FINANCES ET ADMINISTRATION

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES ENCAISSEMENTS ET DES DÉBOURSÉS

Le Conseil prend acte du dépôt des encaissements et des déboursés pour le mois de septembre 2015.

15-10-112 **APPROBATION DES COMPTES**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Masse, appuyé par madame Mariette Savard et unanimement résolu, que les comptes du mois de septembre 2015 soient et sont



approuvés et que le paiement en soit autorisé pour la somme de cent vingt-quatre mille cinq cent quarante-deux dollars et soixante et onze sous. (124 542.71 \$)

ADMQ	446.10 \$
Baribeau Louis	59 631.73 \$
Bell Mobilité	95.76 \$
Bois Turcotte	136.82 \$
Bourassa, Marcel	254.27 \$
Boutique du bureau Gyva	262.17 \$
Centre Communautaire de La Motte	110.00 \$
Deschamps, Jeanne-d'Arc	100.00 \$
Desjardins sécurité financière	1 593.09 \$
Énergies Sonic RN S.E.C.	4 058.59 \$
Envirobi	1 035.24 \$
Excavation Gilbert Sheehy inc.	1 474.56 \$
Francoeur Bertrand	139.84 \$
Guay, Denis	350.00 \$
Hydro-Québec	648.15 \$
Larouche Bureautique	517.68 \$
Laurentide re/sources inc.	99.34 \$
Location Amos	34.22 \$
Location Lauzon Amos	182.53 \$
Martineau, René	419.65 \$
Masse, Marcel	139.84 \$
Ministre des Finances	14 648.00 \$
Ministre du Revenu	7 894.70 \$
Multi Routes	5 898.22 \$
Municipalité de Rivière-Héva	191.50 \$
Municipalité St-Dominique du Rosaire	17.95 \$
Pharmacie Jean Coutu	152.80 \$
Pneu GBM	219.61 \$
Postes Canada	51.41 \$
Receveur général du Canada	3 326.98 \$
Richard, Réjean	139.84 \$
Rôle de paie	16 202.16 \$
Sanimos	820.92 \$
Savard, Mariette	139.84 \$
Société entreprises générales Pajula	736.22 \$
Télébec	232.20 \$
Télédistribution Amos	114.92 \$
Ville d'Amos	1 886.01 \$
Wheelhouse, Jocelyne	139.84 \$
Total :	<u>124 542.71 \$</u>

ADOPTÉE

15-10-113

SITE INTERNET – MISE À JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Richard, appuyé par monsieur Marcel Bourassa et unanimement résolu, d'autoriser monsieur Jonathan Meilleur à mettre à jour le site internet de la Municipalité de La Motte au coût de trois mille dollars (3 000 \$), payable en 2016.

ADOPTÉE



15-10-114

OUVRAGE – LES ENTENTES DE DÉVELOPPEMENT MUNICIPALITÉS – PROMOTEURS

IL EST PROPOSÉ par monsieur Réjean Richard, appuyé par monsieur Marcel Masse et unanimement résolu, d'autoriser l'achat de l'ouvrage qui traite des Ententes de développement municipalités – promoteurs auprès de Wolters Kluwer au coût de cent quarante-neuf dollars (149 \$).

ADOPTÉE

REGROUPEMENT D'ACHATS DE L'UMQ – CARBURANT EN VRAC

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'offre de regroupement d'achats de UMQ pour le carburant en vrac. La municipalité bénéficie déjà d'une entente avec Énergie Sonic, pour cette raison elle ne désire pas prendre part au regroupement d'achats.

QUESTIONS DU PUBLIC

Une période de temps est allouée aux questions du public.

CORRESPONDANCES À TITRE D'INFORMATION

Une liste d'informations et de correspondances est déposée au Conseil pour qu'il puisse en prendre connaissance. Des informations supplémentaires seront fournies sur demande.

15-10-115

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par madame, appuyé par monsieur et unanimement résolu, que LA SÉANCE SOIT LEVÉE.

Il est 20 h 43.

ADOPTÉE

Directrice générale
et Secrétaire-trésorière

Maire

« Je, René Martineau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

15-10-109
15-10-114

15-10-112

15-10-113

Signé ce quinzième jour d'octobre
de l'an deux mille quinze